

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSEMBLEE GENERALE DE RIVAGES DE FRANCE

Mercredi 8 novembre 2017 de 17h à 19h à DEAUVILLE

Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie - Salle Michel d'Ornano
12 rue Robert Fossorier 14800 DEAUVILLE

Pour la préservation et la gestion des sites naturels littoraux et lacustres

La ville de Deauville accueille le 8 novembre 2017 l'Assemblée générale de Rivages de France, en prélude du Forum littoral 2017 (9 et 10 novembre). Ce temps fort annuel est l'occasion de rassembler les membres de l'association, élus municipaux, communautaires, départementaux et régionaux, responsables associatifs et d'établissements publics, représentants des gardes du littoral pour définir ensemble les perspectives d'actions répondant à leurs besoins. Cette année, l'accent est mis sur les enjeux financiers de la gestion...

Parmi ses missions principales, l'association œuvre actuellement sur la question des ressources financières, en vue de pérenniser la gestion et donc la préservation des sites naturels littoraux.

La gestion nécessite en effet la mise en œuvre de moyens financiers mais également humains, représentés par des agents techniques, notamment les gardes du littoral employés par les structures gestionnaires. Or, outre les pressions climatiques, naturelles et anthropiques qui pèsent sur le littoral et les évolutions administratives des territoires qui complexifient l'organisation de la gestion de proximité, les gestionnaires sont confrontés :

- › à un **contexte budgétaire de plus en plus tendu** avec la restriction des dotations publiques ;
- › à **l'accroissement des surfaces naturelles protégées à gérer** : d'ici 2050, 320 000 hectares - soit 110 000 ha de plus qu'aujourd'hui - seront placés sous la responsabilité du Conservatoire du littoral.

Mobilisés, Rivages de France et ses adhérents fédérés explorent toutes les pistes de solutions envisageables. On ne pourra certes pas gérer « plus avec moins » mais gérer « différemment » !

Changement d'approches vers plus de naturalité ? valorisation économique de l'exploitation des sites ? mutualisation et coopération ? consolidation des moyens actuels (taxe d'aménagement) ? Sur la base d'une vaste enquête et d'une étude prospective conduites en 2017, aucune piste exploratoire n'est négligée afin de formaliser des mesures concrètes et innovantes auprès de ses adhérents.

Tous les leviers potentiels - rencontres régionales, débats publics, portage politique, interpellation des pouvoirs publics... - sont actionnés afin de permettre aux adhérents d'acquérir les connaissances et développer les compétences nécessaires à la pérennisation de leur action.

Depuis 1990, l'association RIVAGES DE FRANCE fédère, représente, anime et valorise un réseau national (métropole et outre-mer) de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés, aux côtés du Conservatoire du Littoral. Elle se positionne résolument en interlocuteur des pouvoirs publics et en promoteur naturel de la préservation et de la gestion durable d'espaces exceptionnels. C'est un véritable réseau de 160 structures de gestion - collectivités et associations - déployées et engagées sur toutes les façades du littoral (métropole et outre-mer) et les lacs, gestionnaires des terrains du Conservatoire du littoral, des sites départementaux, communaux et d'associations...